

Château Thébaud Magazine

Le trait d'union Castelthébaltais / Janvier 2016 / N°158



DOSSIER

Environnement

Château
Thébaud

>> Retour en images



Les lauréats du concours « Fleurs & Paysages » visitent l'exposition « Sauvages des rues » - 18 septembre 2015.



Remise du diplôme de Maire Adjoint Honoraire à Messieurs Allier, Douillard et Moreau - 23 octobre 2015.



Le repas des Aînés à l'Espace Bois Joli - 7 novembre 2015.



Les enfants du Conseil municipal des enfants à la cérémonie de commémoration du 11 novembre 2015.



Inauguration de l'exposition « Château-Thébaud dans la Grande Guerre 14-18 » - 11 novembre 2015



Cérémonie de la Ste Barbe au Centre de Secours - 14 novembre 2015

Sommaire

Vie Municipale - Pages 4/6

- > Comptes rendus Conseils Municipaux
- > Un nouveau conseiller
- > Recensement de la population
- > Enfance Jeunesse
- > Divers

Vie Scolaire - Page 7

- > Ecole Marcel Canonnet
- > Ecole Saint-Joseph

DOSSIER Pages 8/10

- > **Environnement**

Vie Associative - Page 11

- > Actualité des Associations

Histoire - Pages 12/13

- > «Château-Thébaud dans la Grande Guerre»
- > Les cloches
- > Merci les artistes

Vivre Ensemble - Pages 14/15

- > Interview des locataires du logis du Bretonnet
- > Fêtes de villages
- > Nouveau chemin piétonnier
- > Logement social

Infos Pratiques - Pages 16/18

- > Rappels administratifs / Etat Civil
- > Calendrier des manifestations
- > Divers

Editorial

Dans le magazine municipal d'octobre était évoqué le projet de commune nouvelle avec Saint-Fiacre-sur-Maine. La décision de ne pas donner suite à ce projet a été prise par les conseils municipaux. Malgré l'importance du travail effectué : quinze réunions, deux réunions publiques, une réunion avec le Sous-Préfet, les élus ne sont pas parvenus à trouver un accord et sans une large majorité le processus ne pouvait être engagé.

Personnellement, je regrette que cette fusion n'ait pas pu aboutir, ce sujet reviendra peut-être à l'ordre du jour dans quelques années, en attendant rien n'empêche aux deux communes de continuer à travailler ensemble et de mutualiser leurs moyens par des conventions.

L'année 2015 terminée, vos élus travaillent sur le budget 2016 qui sera contraint comme l'an passé avec la baisse des dotations de l'état et des subventions. Nous allons essayer de gérer au mieux nos finances en continuant à investir et en étant vigilants sur nos dépenses de fonctionnement.

A l'aube de l'année 2016, en ces moments difficiles, je souhaite à tous les castelthébaudais une excellente année, dans la paix et qu'elle soit riche de joie, de prospérité.

Le Maire,
Jean-Paul LOYER



PERMANENCES DES ÉLUS : Les élus vous reçoivent sur rendez-vous uniquement au **02 40 06 53 18** (standard de la Mairie).

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

POUR NOUS CONTACTER :

Tél. 02 40 06 53 18

E.Mail : mairie.chateau-thebaud@orange.fr

Site internet : www.chateau-thebaud.fr

NUMÉROS D'URGENCE :

SAMU/Médecins	15
Gendarmerie	17
Sapeurs-Pompiers	18
Pharmacie de garde	3237





Comptes rendus des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 14 septembre 2015

1 - Vente des terrains (rues du Grand Clos et du Prieuré)

> **APPROUVE** le prix de vente du lot A, situé au n°3 rue du grand Clos, composé des parcelles C n°1118, 1126 et 1127 de 60 000 €.

> **APPROUVE** le prix de vente du lot B situé au n°1 rue du grand Clos, composé des parcelles C n° 1121 et 1123 de 60 000 €.

> **APPROUVE** le prix de vente du terrain situé au n°3 rue de la rue Prieuré, composé des parcelles AB n° 783, 784 et 787 de 180 000 €.

La présente vente est conditionnée à la réalisation de cases commerciales et professionnelles au rez-de chaussée du bâtiment par la SARL le Prieuré.

> **AUTORISE et DONNE délégation** à Monsieur le Maire pour signer les actes correspondants à ces ventes.

2 - Décision Modificative n°2 budget Communal 2015

M. BOUSSONNIERE rappelle que la commission finances, réunie le 25 août 2015, propose une modification afin de prendre en compte quelques ajustements budgétaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (23 votants) le Conseil Municipal :

> **APPROUVE** la modification.

3 - Décision modificative n° 2 Budget assainissement 2015

M. BOUSSONNIERE rappelle que la commission finances, réunie le 25 août 2015, propose une modification afin de prendre en compte quelques ajustements. En fonctionnement, l'inscription de crédit au 6152 correspondant aux frais de réparation des dégradations de la STEP du bourg le 2 juin 2014 et à l'article 758 le remboursement du sinistre par l'assurance, déduction faite de la franchise de 1000 €.

En investissement, il s'agit de la régularisation de la réduction du virement de la section de fonctionnement en réduisant le crédit pour les travaux divers de réseaux.

> **APPROUVE** la modification.

4 - Nomination auprès des commissions municipales de M. Christophe Prud'homme

> **DESIGNE** M. Christophe Prud'homme au sein des commissions suivantes : bâtiments, voirie et assainissement collectif, animation et vie de la commune ainsi que urbanisme.

5 - Nomination et délégation du conseil municipal suite à la démission de Mme Catherine Hermant

M. le Maire rappelle que Mme Hermant était membre des commissions développement économique local, projet commercial « rue du Prieuré » et animation-vie de la commune. Elle faisait partie par ailleurs du conseil d'administration du CCAS et représentait la commune au sein du Syndicat d'Hébergement des gens du Voyage et de la commission « Actions en faveur des personnes » de la CCSMG. Enfin concernant la commission communale des impôts directs dont elle était commissaire titulaire, la direction des services fiscaux a été saisie afin de procéder à son remplacement par un commissaire suppléant.

Sont désignés les conseillers suivants :

Développement économique local : M. Christophe PRUD'HOMME.
Syndicat d'Hébergement des gens du Voyage : M. BLAISE propose sa candidature en tant que titulaire et M. LAMY en tant que suppléant.
Commission « Actions en faveur des personnes » de la CCSMG : Mme MORICEAU Marie-Claire.

Conseil d'administration du CCAS :

Sont élus membres du CCAS les conseillers suivants : Mme Jacqueline Levesque, Mme Valérie Lecornet, Mme Sandrine Poiron, M. Christophe Mathé.

Conseil municipal du 12 octobre 2015

1 - Demande de subvention de la Paroisse St-François des Coteaux

> **APPROUVE** la signature d'une convention de subvention pour une durée de 1 an et plafonnée à 1200 € pour la prise en charge de l'eau et de l'électricité de la maison paroissiale dans le cadre de l'accueil d'une famille de réfugiés.

> **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention.

2 - Etude du projet d'extension du hall d'entrée de groupe scolaire publique Marcel Canonnet

> **APPROUVE** la réalisation en interne d'une étude d'extension du hall principal d'accueil du groupe scolaire public Marcel Canonnet.

3 - Etude de faisabilité – projet d'extension de l'accueil périscolaire

> **APPROUVE** la mise en œuvre d'une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage plafonnée à 4000 € TTC.

> **AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat correspondant.

> **APPROUVE** l'inscription des crédits nécessaires au budget communal.

4 - Projet de convention de mise à disposition de la Police Municipale de la Haye-Fouassière

> **APPROUVE** la signature d'une convention de mise à disposition du service de police municipale de la Haye-Fouassière.

> **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention.

5 - Tarifs assainissement 2016

> **APPROUVE** les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2016 :

Part communale : Abonnement : 39,27 € Consommation : 0,64 €/m³.

6 - Recensement de la population – désignation coordinateur et création de postes de d'agents recenseurs et rémunération

> **APPROUVE** le recours à 5 agents recenseurs dans le cadre du recensement de la population de 2016.

7 - Rapport d'activités 2014 d'ATLANTIC'EAU

> **PREND ACTE** du rapport annuel d'activités 2014 du syndicat Atlantic'Eau.

8 - Rapport d'activités 2014 de la CCSMG

> **PREND ACTE** du rapport annuel d'activités 2014 de la CCSMG.

DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2016 : Recensement de la population de Château-Thébaud



À quoi ça sert ? : Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Comment ça marche ? : Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet les documents et convient d'un rendez-vous pour récupérer votre réponse. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

Et pour moi ? : Quatre agents recenseurs vont être recrutés par la commune de Château-Thébaud, le recensement aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016.

Conseil municipal du 09 novembre 2015

M. le Maire procède à l'installation de M. David BULTEAU au sein de l'Assemblée, suite à la démission de M. Loïc GUIFFAN de son siège de conseiller municipal en date du 3 novembre 2015. Il rappelle que l'intéressé est le suivant sur la liste lors de l'élection municipale du 23 mars 2014.

M. le Maire indique que le tableau du conseil municipal a par conséquent été mis à jour et souhaite la bienvenue à M. David BULTEAU.

1 - Finances : admissions en non-valeurs

> **ADMET** en non valeurs les titres de recettes émis pour un montant global de 74,01 €.

> **DIT** que cette dépense est imputée au budget au compte 6541.

2 - Approbation du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (23 votants) le Conseil Municipal :

> **PREND ACTE** de l'inscription au schéma de la démarche engagée entre les communautés de communes de la Vallée de Clisson et de Sèvre, Maine et Goulaine, rappelant qu'il s'agit d'une démarche volontaire du territoire, renforcée par la mise en application de la Loi NOTRE avec le seuil des 15 000 habitants.

> **APPROUVE** globalement le SDCI sous réserve que les regroupements d'intercommunalités se fassent avec le consentement des maires, des présidents d'intercommunalités et des élus municipaux concernés.

> **SOUHAITE** que les communautés de communes puissent étudier l'ensemble des hypothèses concernant la délégation de la compétence eau potable à un syndicat supra communautaire, et ceci afin de tenir compte des situations actuelles de Clisson (commune isolée) et Boussay (membre d'un syndicat du département du Maine et Loire).

> **PREND ACTE** de l'intégration future des syndicats infra-communautaires dans la communauté de communes lors du transfert de la compétence assainissement.

> **PREND ACTE** de l'orientation inscrite concernant la compétence GEMAPI, à savoir le transfert de cette compétence aux Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) organisés en syndicat mixte.

> **SOUHAITE** laisser aux communes membres du SMU de la Petite enfance (Clisson) le soin de discuter avec la préfecture sur les perspectives d'évolution de la structure porteuse. Il est rappelé que la compétence petite enfance fait l'objet d'un travail spécifique dans le cadre du projet de rapprochement entre les CC de la Vallée de Clisson et de Sèvre, Maine et Goulaine.

Un nouveau conseiller municipal



M. David BULTEAU a été installé dans ses nouvelles fonctions lors de la séance du Conseil municipal du 9 novembre dernier. Son arrivée fait suite à la démission pour raison personnelle de M. Loïc GUIFFAN, la tête de liste « AVEC ». Son installation dans les différentes commissions a eu lieu lors de la séance du Conseil municipal du 14 décembre 2015.



Commérorations du 11 Novembre 2015

Des nouvelles de la bibliothèque

Au mois d'octobre, la bibliothèque a proposé des animations autour de la bande dessinée. Les enfants ont fait preuve de beaucoup d'imagination et ont beaucoup aimé la création du flip book (livre animé).



Comme lors de chaque vacances scolaires, les enfants ont été invités à l'heure du conte. Deux bénévoles les ont captivés par leurs histoires de monstres.

Pour les adultes, la bibliothèque a innové en proposant un échange autour d'un auteur. Trois lectrices passionnées nous ont fait découvrir l'œuvre et la vie d'Annie Ernaux.

L'équipe des bénévoles recherche activement de nouveaux membres pour participer à l'accueil du public lors des permanences du mercredi ou samedi. Si vous êtes disponibles, venez nous rencontrer !

L'équipe de la bibliothèque vous prépare de nouveaux rendez-vous pour 2016. Suivez notre actualité et nos coups de cœur sur notre blog <https://bibliothequechateaubaud.wordpress.com>

Commérorations du 11 Novembre 2015 « Toutes les générations présentes »

Les élus du Conseil Municipal Enfant (CME), à l'occasion du centenaire de la 1ère Guerre Mondiale, ont souhaité participer activement aux commémorations du 11 Novembre de cette année.

A cette occasion, ils ont accepté d'enregistrer un document sonore. Il s'agit de la correspondance d'un « poilu » castelthébaltais, Jean-Baptiste PAVAGEAU, à son frère Maurice. Il évoque son quotidien au front, l'horreur de la guerre et son mal du pays. Les jeunes élus ont voulu « faire parler la lettre ».

Après plusieurs séances d'enregistrement et de montage, l'évocation intime de la vie de ce soldat, brillamment interprétée par Eline, Mathilde et Vilma, entrecoupée de chants et de bruitages d'époque, fût présentée lors de la cérémonie à la stèle du Moulin Chupin, après 3 minutes d'écoute, une vive émotion a envahi la centaine de personnes présentes.

Deux élus du CME ont aussi accompagné le dépôt de la gerbe.

Le cortège s'est ensuite rendu à l'inauguration de l'exposition « Château-Thébaud dans la Grande Guerre » organisée par l'association « Le souvenir français » et l'Union Nationale des Combattants (UNC).

Les personnes présentes ont ensuite pu poursuivre leurs échanges autour d'un vin d'honneur.

Vous pouvez retrouver le texte et le document sonore sur le site de la municipalité www.chateau-thebaud.fr dans la rubrique « Enfance Jeunesse – Conseil Municipal Enfant ».



Un policier municipal pour veiller au grain

Voitures mal garées aux abords des écoles, voitures-tampons, stationnement sur les emplacements du marché ou sur des places réservées aux personnes à mobilité réduite ... Les problèmes liés au stationnement ne manquent pas sur notre commune !

La commune a donc signé une convention avec la Haye Fouassière afin qu'elle « prête » quelques heures par an son policier municipal.

Dans un premier temps, il fera de la pédagogie, en allant à la rencontre des personnes mal stationnées, si ce n'est pas suffisant, il verbalisera.



Ecole Saint-Joseph

Inauguration de la nouvelle cour

Le Samedi 30 janvier, l'école Saint-Joseph inaugurera sa nouvelle cour.



La cour des maternelles a été entièrement refaite en fin d'année 2015 :

- le sable a laissé la place à un sol bitumé propre et lisse,
- les anciens jeux ont été remplacés par des structures neuves, colorées et distrayantes pour les enfants,
- des rampes ont été rajoutées pour permettre une meilleure accessibilité de nos locaux aux personnes à mobilité réduite.

Portes ouvertes

Le Samedi 30 janvier, PORTES-OUVERTES à l'école Saint-Joseph.

Entre 10h et 11h, nous accueillerons les enfants nés en 2013 dans la classe de PS (petite section). L'enfant pourra ainsi découvrir l'univers de la classe et quelques activités avec l'enseignante Cécile.

Pendant ce temps, tous les élèves de l'école et leurs familles sont invités à venir passer un moment convivial autour de jeux de coopération et de société...

Ces portes-ouvertes seront suivies de l'inauguration de la cour à 11H15.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Votre enfant est né en 2013 ou au début de l'année 2014. Pour inscrire votre enfant, contacter Mme PERTHUIS Stéphanie, Directrice de l'école, afin de fixer un rendez-vous pour découvrir notre école. Tél. 02 40 06 50 38



Ecole Publique Marcel Canonnet

Un début d'année scolaire riche en événements :

L'opération Ecole et Cinéma continue cette année. Les élèves de CM1 et CM2 ont assisté à la projection du film « Porco Rosso » de Miyazaki.

Dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine de l'inter-génération, les élèves de maternelle grande section ont fait une randonnée et les CP ont écouté des histoires à la bibliothèque municipale.



La semaine du goût a été l'occasion pour les élèves de CM2 de travailler avec les cuisiniers de l'auberge de La Gaillotièrre. Au menu : tortillas carottes à l'orange, crème au curry, muffin aux choux et saumon et en dessert meringue pomme caramel, délicieux !

Les élèves des classes CP/CE2 et CE1, ont assisté au concert « Zaza bizarre » dans la salle Stéréolux à NANTES.

La classe de PS/MS est allée visiter la tenue maraîchère de Mme et M. Olive. Les CP ont fait leur première rencontre intergénérationnelle avec les résidents de la maison de retraite Bel Air de Vertou.

Aménagement de la cour

Les CM2 participent à l'élaboration « d'un circuit de billes » pour la cour de récréation. Ce projet est financé par l'Amicale laïque et l'Association des parents d'élèves de l'école. Il sera mis en place dès le second trimestre.

Semaine de la maternelle

La semaine du 20 au 27 novembre, s'est déroulée la semaine de la maternelle. Les parents qui le désiraient ont pu partager une matinée dans la classe des enfants et échanger ensuite avec les enseignants.

Exposition sur la grande guerre

Les élèves de l'école publique Marcel Canonnet ont visité l'exposition sur la guerre 1914/1918. Chacun a pu rapporter des objets personnels pour étoffer l'exposition et pour se souvenir.

Par solidarité avec les victimes et leurs familles lors des attentats à Paris, les élèves se sont réunis dans la cour pour effectuer une minute de silence.

LES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

En maternelle : Nous accueillerons pour l'année scolaire 2016/2017 les enfants nés en 2014 en fonction des places disponibles (en priorité les enfants nés en début d'année 2014). Les enfants nés en 2013 et antérieurement seront tous accueillis. Nous vous invitons à prendre contact avec l'école sans tarder : vous pourrez visiter l'école, nous vous présenterons le projet de l'école et répondrons à vos questions.

En élémentaire : Tous les enfants du CP au CM2 peuvent être inscrits. Les documents à fournir :

- les pages des vaccinations obligatoires
- le livret de famille
- le certificat de radiation s'il s'agit d'un changement d'école
- le certificat d'inscription délivré par la mairie de Château-Thébaud

Pour en savoir plus, prenez contact avec Mme SOULARD Danielle, directrice de l'école. Par téléphone : 02 40 06 53 10 (répondeur) Par courriel : ce.04400496A@ac-nantes.fr

Environnement

Qu'entend-on par environnement ?

C'est « l'ensemble des éléments physiques, chimiques ou biologiques, naturels et artificiels, qui entourent un être humain, un animal ou un végétal, ou une espèce. »
C'est donc tout ce qui nous entoure : eau, air, villages, vignes, cultures, routes, chemins...

Aujourd'hui le constat est unanime : il faut préserver cet environnement et parfois même l'améliorer...



Obtention de la 2ème fleur au concours régional des villes et villages fleuris.

Quelques chiffres sur Château-Thébaud :

1763 hectares
dont 550 de surfaces viticoles
majoritairement classées par l'Institut National des Appellations Contrôlées.

Environ 20% de nos 2984 habitants
sont regroupés dans le bourg,
le reste est réparti dans la centaine
de « villages » disséminés
sur la commune.



Houe de désherbage

Notre cadre de vie

La commune de Château-Thébaud s'est vu attribuer le 10 novembre 2015 deux fleurs au concours de labellisation des villes et villages fleuris de la région des Pays de la Loire. Ce label reconnaît le niveau de notre cadre de vie, la démarche environnementale engagée par l'équipe municipale et le travail ainsi que l'engagement des personnels techniques dans les projets liés à l'environnement.

Historique de la labellisation villes et villages fleuris :

- 2009 : prix de la 1ère participation
- 2010 : 1er prix départemental fleurs et paysages
- 2011 : proposition à la 1ère fleur
- 2012 : obtention de la 1ère fleur au concours régional des villes et villages fleuris et du prix régional « coup de cœur »
- 2015 : obtention de la 2ème fleur au concours régional des villes et villages fleuris

Les services techniques de la commune de Château-Thébaud :

Les services techniques comptent 5 agents : Yvon Retailleau (Directeur des Services Techniques), Christian Corbineau, Philippe David, Gilles Garreau et Yves Hervouette. Ils sont tous polyvalents mais chacun possède une spécialité : plomberie, espaces verts, menuiserie, maçonnerie, l'électricité et voirie.

Leurs missions vont de la préparation des salles municipales à des travaux de rénovation des bâtiments. Les travaux concernant l'environnement et le cadre de vie occupent 1,5 équivalent temps plein pour créer et entretenir 30.000 m2 d'espaces verts, terrain de foot compris.

Leurs axes de travail :

- 1° QUALITE DU FLEURISSEMENT ET DE LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE
- 2° RESPECT DES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES : Paillage des massifs, suppression des bâches qui empêchent le sol de respirer, utilisation des vivaces et des arbustes, arrosage à l'eau de pluie récupérée, pas d'utilisation de produits de désherbage hors cimetière et terrain de foot...

Les produits phytosanitaires très réglementés :

Les produits phytosanitaires (désherbants, fongicides et insecticides) sont très réglementés :

- L'article 11 de l'arrêté du 12 septembre 2006 précise qu'il est interdit de désherber à moins de 5 mètres au minimum et 100 mètres au maximum des cours d'eau selon le type de produit utilisé ;
- Les articles 2 et 3 de l'Arrêté de Loire Atlantique du 09 février 2007 en vigueur depuis le 01/07/2007 précisent que sur le reste du réseau hydrographique qui n'apparaît pas sur les cartes IGN au 25000ème (fossés, collecteurs d'eau pluviale, points d'eau, zones régulièrement inondées...), l'application ou le déversement de produits phytopharmaceutiques est interdit à moins d'un mètre et qu'aucune application ne doit être réalisée directement sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Un article sur le thème de l'eau sera publié dans un prochain journal municipal.

3^e LES ACTIONS TOURNÉES VERS NOS CONCITOYENS :

- Boîte à partage de livres dans le jardin de la bibliothèque : vous pouvez prendre un livre et en laisser un en échange pour faire circuler un ouvrage que vous avez apprécié.
- Exposition « sauvage des rues » qui nous a montré de belles photos de ce que nous nommons les mauvaises herbes, mais qu'est-ce qu'une mauvaise herbe ? C'est une plante qui pousse à un endroit où on ne veut pas la voir...
- Plantes aromatiques et petits fruits à disposition des gourmands dans le jardin de la bibliothèque.
- Le jardin de Koko : il s'agit d'un petit jardin potager exploité entre mars et juillet par les enfants des 2 écoles (petits groupes de 6 à 8 enfants encadrés par des bénévoles et un animateur des services enfance jeunesse) sur le temps des activités périscolaires.

Les travaux de la commission Espaces Verts et Environnement :

- Préparation et réalisation du concours communal annuel des maisons fleuries ;
- Actions de communication auprès des habitants (exposition « sauvages des rues », dossier environnement...);
- Réflexions sur les chemins communaux, les sentiers de randonnées, les liaisons « douces » entre le bourg et les villages ;
- Réflexions sur les pratiques environnementales.

INFORMATION : Distribution en mairie de sachets de graines pour fleurir vos pieds de mur : comme pour les sacs jaunes, vous prenez un sachet et notez vos coordonnées dans le carnet à votre disposition.

La gestion des déchets

Les Français jettent chaque année 28 millions de tonnes d'ordures, soit l'équivalent du poids de 2800 Tours Eiffel. Ces déchets pourraient couvrir la surface d'un terrain de football sur une épaisseur de plus de 7 km. La production totale de déchets augmente (elle a doublé en 40 ans). En France, les déchets sont massivement mis en décharge (40%) ou incinérés (42%), seulement 12% sont recyclés et 6% compostés.

Les municipalités sont dans l'obligation de fournir aux usagers un système de collecte des déchets.

À Château-Thébaud, ce service est organisé et géré au niveau de la communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine. En effet notre communauté de communes a pris en charge, dès sa création en 2001, la compétence « protection et mise en valeur de l'environnement », notamment dans le cadre de la collecte et l'élimination des déchets ménagers, l'incinération au tri sélectif, le contrôle des assainissements non collectifs et la lutte contre les nuisibles.



Le 1er janvier 2008, la redevance incitative a été mise en place devant les constats suivants : le tonnage des ordures ménagères ne cesse d'augmenter alors que le tri augmente peu et les coûts augmentent considérablement. Cette redevance comprend une part fixe qui finance le fonctionnement de la halte-éco-tri, le traitement de déchets que nous y déposons et en partie le tri sélectif (collecte et traitement). La part variable correspond au nombre de fois où notre poubelle est levée et dépend donc de la quantité de déchets que nous produisons.

Les objectifs de cette mise en place sont de responsabiliser les habitants sur leur production de déchets et développer le tri des matériaux.

Nous disposons sur notre territoire de :

- la collecte des ordures ménagères et des sacs de tri sélectif ;
- de colonnes d'apport volontaire pour le verre, le papier et les textiles ;
- d'une halte-éco-tri ;
- d'une écocyclerie.

Pourquoi faut-il réduire nos déchets ?

- Pour faire des économies : la collecte, le tri et le traitement de nos déchets coûtent de plus en plus cher ;
- Pour limiter la pollution de l'air par l'incinération, des sols et indirectement de l'eau par l'enfouissement.

Pourquoi faut-il trier nos déchets ?

- Pour améliorer leur recyclage et donc limiter les besoins en ressources naturelles et énergies pour produire.

Comment agir sur notre production de déchets ?

- En limitant les emballages à l'achat ;
- En compostant les déchets organiques ;
- En respectant les consignes de tri.



Vous pouvez consulter sur le site : <http://reduisonsnosdechets.vignoble-nantais.eu>
le Programme Local de Prévention des Déchets, engagé en juin 2011 pour 5 ans par les 4 communautés de communes du Pays du vignoble nantais. Son rôle est d'accompagner particuliers, entreprises et collectivités dans leurs démarches de réduction de la quantité et la nocivité des déchets.



PROJETS PARTICIPATIFS D'EMBELLEMENT DES VILLAGES :

Dans votre village, vous êtes un groupe de voisins et vous avez des idées et envie d'embellir votre cadre de vie ? Vous êtes prêts à vous investir ? N'hésitez pas à contacter notre commission pour en discuter en laissant vos coordonnées en mairie.



ECOCYCLERIE DU VIGNOBLE NANTAIS
ZI des Dorices - 14 rue de l'Industrie
44200 VALLET - Tél. 02 40 43 28 55
ecvn44@orange.fr
ecocyclerieduvignoblenantais.blogspot.fr

DOSSIER Environnement (suite)

Les déchets collectés sur notre communauté de communes se répartissent et sont traités de la façon suivante :

*D3E = déchets d'équipements électriques et électroniques

DECHETS MENAGERS	110 kg/hab	>> Collecte	>> INCINERATION avec production d'énergie (40%) / COMPOSTAGE (50%) / ENFOUISSEMENT (10%)
TRI SELECTIF SAC JAUNE	19 kg/hab	>> Collecte	>> TRI PUIS RECYCLAGE
PAPIERS JOURNAUX	27 kg/hab	>> Colonnes apport volontaire papier	>> RECYCLAGE
VERRE	36 kg/hab	>> Colonnes apport volontaire verre	>> RECYCLAGE
DECHETS VERTS	156 kg/hab	>> Halte éco-tri	>> RECYCLAGE POUR FABRICATION DE COMPOST
TOUT VENANT	57,5 kg/hab	>> Halte éco-tri	>> ENFOUISSEMENT
CARTONS	11,5 kg/hab	>> Halte éco-tri	>> RECYCLAGE
FERRAILLE	9,5 kg/hab	>> Halte éco-tri	>> RECYCLAGE
FILMS PLASTIQUES	0,8 kg/hab	>> Halte éco-tri	>> RECYCLAGE
POLYSTYRENE	0,7 kg/hab	>> Halte éco-tri	>> RECYCLAGE
D3E*	7 kg/hab	>> Halte éco-tri	>> TRI ET RECYCLAGE / REPARATION VENTE
DECHETS SPECIAUX	1 kg/hab	>> Halte éco-tri	>> INCINERATION DECHETS SPECIAUX
GRAVATS	145,5 kg/hab	>> Halte éco-tri	>> ENFOUISSEMENT
BOIS TRAITES OU NON	20 kg/hab	>> Halte éco-tri	>> VALORISATION ENERGETIQUE ET PRODUCTION DE PANNEAUX DE PARTICULES
TEXTILES	4 kg/hab	>> Colonnes apport volontaire «Le Relais»	>> TRI PUIS RECYCLAGE RECYCLERIE
RE-EMPLOI	1 kg/hab	>> Halte éco-tri	>> ECOCYCLERIE
MOBILIER USAGE	7,5 kg/hab	>> Halte éco-tri	>> RECYCLAGE

Les déchets verts :



En France, les déchets verts (éléments issus de la tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, etc.) sont aujourd'hui assimilés à des déchets ménagers, dont le brûlage à l'air libre est interdit par la loi. Cette pratique du brûlage est une source prépondérante dans les niveaux de pollution mesurés dans l'air par la présence de

particules fines et de produits toxiques.

La combustion incomplète du bois et des végétaux, comme celle du carburant Diesel par exemple, émet du carbone noir, un aérosol carboné qui, en plus de ses effets néfastes sur la santé, contribue au réchauffement de l'atmosphère.

Brûler 50 Kg de végétaux émet autant de particules fines (PM10) que :

... 70 à 920 trajets
selon le véhicule,
pour rejoindre la
déchèterie
située à 20 km



... 5900 km
parcourus par une
voiture diesel récente
(18 400 km
pour une
essence)



... 3 mois
de chauffage d'un pavillon
avec une chaudière au fioul



Ce que fait la collectivité :

- Tri des papiers dans les écoles et la mairie, la bibliothèque.
- Tri des déchets de cantine qui sont compostés, le compost est utilisé par le jardin de Koko.
- Disparition de l'usage des produits phytosanitaires.
- Entretien des rivières par l'intermédiaire de SEVRAVAL.
- Fauchage des bords de route et fossés communaux permettant de préserver la biodiversité.
- Diagnostic énergétiques des principaux bâtiments.
- Fonctionnement de l'éclairage public, choix des types d'éclairage.
- Diagnostic des zones humides (une zone humide se définit comme étant un terrain, exploité ou non, habituellement inondé ou gorgé d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année) et haies bocagères : Sur la commune la surface cumulée des zones humides couvre 11,3 % du territoire et les haies correspondent à un linéaire de 61,27 km soit 739 haies dont les 2/3 se trouvent à moins de 50 m d'une zone humide.
- Mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement.
- Amélioration du cadre de vie.

Source : Impact de brûlage à l'air libre des végétaux, Air Rhône-Alpes 2012



Quand l'Occident Rencontre le Désert

Les camps de réfugiés Sahraouis dévastés par des pluies diluviennes !

Des pluies torrentielles se sont abattues sur l'ensemble des camps de réfugiés Sahraouis situés en Algérie près de Tindouf. Si les pluies se sont enfin arrêtées, les dégâts sont importants !



En effet, les camps sont situés en plein désert et les habitations sont constituées de « briques » faites d'un mélange de terre rouge et surtout de sable tassé et séché au soleil. Les toits sont faits de tôles retenues par de grosses pierres.

Lorsque des pluies de cette ampleur s'abattent dans cette région, les eaux qui ruissellent sapent le bas des murs qui s'effondrent ou, au mieux, s'imbibent d'eau et se fissurent ou se mettent à pencher dangereusement. Les toits s'effondrent avec les murs ou se disloquent lorsque les murs sont en partie affaiblis.

Les quantités d'eau accumulées ont été si importantes que des lacs se sont formés et que les habitations ont été inondées. Celles qui ne sont pas tombées sont fragilisées. Les habitants qui en possèdent se sont réfugiés dans des tentes (Khaimas). Ceux qui n'en avaient pas ont été logés dans des grandes tentes installées par les secours (Algérie, grosses ONG, HCR). De nombreuses Khaimas ont été inondées et ont été évacuées le temps que l'eau se retire puis qu'elles sèchent ou déplacées sur des zones plus en hauteur.

Le centre dans lequel notre association intervient est durement touché. Il est fermé et interdit d'accès. Des pans de mur se sont écroulés, d'autres parties sont fissurées et très fragilisées. Le toit de la salle Typhaine dont QORD avait financé la réfection semble avoir tenu. Cependant, cette salle étant un peu en contrebas, elle est actuellement encore inondée et totalement interdite d'accès car les murs sont gorgés d'eau et peuvent s'effondrer à tout moment.

La réouverture du centre n'est pas prévue avant début janvier car le HCR (Haut commissariat aux réfugiés) donne, en toute logique, la priorité à la reconstruction des habitations afin de permettre aux réfugiés de retrouver un abri au plus vite. La réfection des bâtiments comme celui-ci interviendra ensuite. Nous attendrons le feu vert des autorités avant de nous y rendre de nouveau et d'évaluer les besoins. Notre coordinateur Sahraoui nous tiendra régulièrement informés de l'évolution de la situation.

Prochainement, QORD organise ou participe à plusieurs manifestations.

- **Concert du Groupe « Présence »** Salle du Bois Joli à Château-Thébaud le 23 janvier 2016. Ce groupe se produit uniquement au bénéfice d'associations à caractère solidaire ou humanitaire.
- **Journée QORD le 30 avril 2016** Salle du Bois Joli à Château-Thébaud. Vous y retrouverez des animations en après-midi ainsi qu'un stand d'artisanat et une expo photo. A partir de 20h30 environ aura lieu, comme à l'accoutumée, notre soirée musicale.

Le Club des Amis Réunis : Agenda des prochaines sorties



- **Le 27 mars** - Repas de la St Patrick et balade sur la côte vendéenne. S'inscrire avant le 15 février. Tarif 59 €.
- **Le 26 avril** - Visite de Saumur, Cadre Noire, balade en bateau. S'inscrire avant le 18 mars. Tarif 78 €.
- **Le 21 juin** - Sortie sur l'île d'Yeu. S'inscrire avant le 6 mai. Tarif 84 €.
- **Le 23 septembre** - Spectacle « Les Bodin's » au Zénith. Inscription avant le 5 février. Tarif 63 €.

Renseignements et inscriptions au 02 40 03 25 65.



Le montant de la collecte 2015 s'élève à 34 000,00 €

Un grand merci à tous, pour votre présence et votre soutien :

- à tous les bénévoles de plus en plus nombreux,
- à toutes les associations participantes,
- aux artisans, aux commerçants, aux partenaires, à la mairie, toujours fidèles et à vous tous qui avez participé à ce Téléthon.

Sans vous, le résultat serait tout autre !

L'équipe Téléthon Château-Thébaud



La Chorale «Les Muscadines» de Château-Thébaud

Organise son concert annuel :

Salle de l'Espace Bois Joli
Dimanche 17 janvier 2016 à 15h00
 Après le répertoire des Muscadines, la chorale de Bouvron complètera le programme.

Nous recrutons des chanteurs et chanteuses pour compléter les effectifs, si vous êtes intéressés, contactez Jean DOUILLARD au 06 18 06 52 61.

Ambiance conviviale, il ne faut pas être forcément un grand chanteur, beaucoup de membres ont commencé les chants très modestement et ont été surpris par ce qu'ils peuvent faire maintenant grâce à notre chef de chœur Annaïg ORHAN-COTTIN.

Château-Thébaud dans la Grande Guerre 1914-1918

La municipalité de Château-Thébaud a décidé de commémorer le Centenaire de la Première Guerre Mondiale vu le lourd tribut humain qu'elle a payé lors de ce conflit, elle a voulu rendre un hommage tout particulier à ses "Soldats de 14-18".

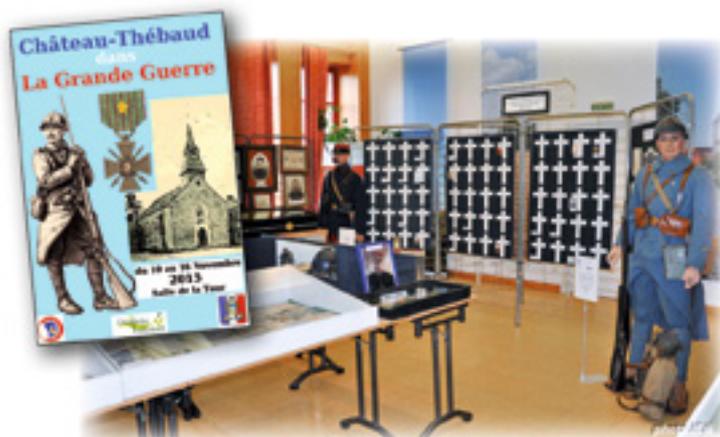


Elle l'a fait en cette année 2015, c'est pour cette raison que la cérémonie du 11 Novembre dernier, à la stèle, a revêtu un caractère exceptionnel. De nombreux enfants étaient présents avec leurs parents et grands-parents, deux membres du Conseil Municipal des Enfants ont participé au dépôt de gerbes aux côtés des élus et des anciens combattants. Le nom des 60 Soldats de la commune morts pour la France entre 1914 et 1918 a été lu par Monsieur Jean Paul LOYER, Maire de Château-Thébaud, après lecture du message du Secrétaire d'état aux anciens combattants, la minute de silence, la "sonnerie aux morts" et la "Marseillaise", morceaux magnifiquement interprétés comme à l'accoutumée par l'Harmonie.

C'est avec beaucoup d'émotion que l'assistance a écouté l'enregistrement sonore d'un courrier de Poilu lu par trois élèves de la commune sous fonds de bruits d'explosion, de rafales et de chants de Poilus ; il s'agissait de la dernière lettre du soldat Jean Baptiste PAVAGEAU, écrite à son frère Maurice le 26 octobre 1914, deux jours avant d'être tué dans la Somme.

Dans le même temps, du 10 au 15 Novembre, dans le cadre des ces mêmes commémorations, s'est tenue salle de la Tour, une exposition intitulée "Château-Thébaud dans la Grande Guerre", organisée par le Souvenir Français, la section UNC AFN et la commission Archives de Château-Thébaud. Le visiteur a pu découvrir la commune à l'heure de ce terrible conflit. Agrémentée par des manequins de soldats en tenues d'époque et de nombreux objets et documents sous vitrines ou sur panneaux, différents thèmes ont été présentés : les Morts pour la France de la commune, une biographie individuelle des 350 hommes de la commune mobilisés entre 1914 et 1918, le maire de l'époque Jules SPORCK et son conseil municipal, "l'Ambulance" (Hôpital N° 130 Bis) de la commune, la ferme-école de La Placelière et le parcours de quelques uns de nos soldats, etc... Un espace de cette exposition, intitulé "Mémoire d'écoliers" réalisé par les deux écoles de la commune, a permis de découvrir et d'admirer les nombreux objets et documents relatifs à la Grande Guerre collectés par les élèves dans leurs familles, un grand bravo pour ce travail de mémoire rendu possible grâce à l'investissement des directrices des écoles Marcel Canonnet et Saint Joseph.

Une dizaine de classes avec pas moins de 250 élèves sont venus visiter cette exposition accompagnés de leurs enseignants, un jeu sous forme de quizz leur a fait découvrir et retenir quelques dates et événements importants de ce conflit. Les enfants ont pu réaliser les dures conditions de vie des Poilus de la Grande Guerre et nous l'espérons être sensibilisés aux méfaits et à la gravité de la Guerre, sujet qui s'est avéré cruellement d'actualité !



Avec près de 1000 visiteurs, avec la présence d'autorités locales, d'élus et d'associations patriotiques et patrimoniales du secteur et très honorée par la venue samedi matin de deux Officiers Généraux (le Général Jean Luc JACQUEMENT responsable des Réserves de l'Armée de Terre et le Général Roger COURCOUX Délégué Général du Souvenir Français pour la Loire Atlantique), la commune de Château-Thébaud a rempli son devoir en ce qui concerne la Mémoire de ses Soldats de la Grande Guerre en réussissant à susciter l'intérêt de ses jeunes, eux qui un jour, devront à leur tour transmettre cette page de notre Mémoire collective !

Que tout ceux qui nous ont aidé dans la préparation et la réalisation de cet événement soient vivement remerciés, tout particulièrement les écoles pour leur participation et les familles de la commune qui nous ont confié pour l'occasion de nombreux objets et documents.

Pour le Souvenir Français et la Commission Archives,
Jérôme BOCQUILLON

Le Clocher de l'église et ses Cloches



Pour vous nous avons escaladé le clocher de l'église de Château-Thébaud. On nous avait parlé des cloches, nous avons voulu vérifier ce qu'on nous avait dit. Les cloches de notre village sonnent chaque heure, chaque demie heure, chaque matin et chaque soir pour l'angélus. Elles sonnent aussi pour appeler les fidèles à la prière. Elles sonnent encore le glas pour annoncer le décès d'un habitant de la commune. Elles ont sonné le tocsin pour annoncer les guerres et mobiliser les soldats, mais aussi pour annoncer la fin de la guerre. L'une d'elles trop sollicitée par l'euphorie de la victoire en 1918 sera fêlée et sera refondue en 1957.



Parmi les quatre cloches qui logent dans notre clocher deux sont des prises de guerre. Elles ont été acquises par le Curé AGAISSE sur la place Viarme à Nantes. Ces cloches avaient été ramenées d'Espagne par les soldats de Napoléon. Elles ont été classées aux Monuments Historiques le 05/11/1912. C'est l'une d'elles qui a été fêlée et refondue en 1957. De ce fait, elle n'est plus classée. Elle porte le nom de AMABLE MARIE et pèse 272 Kg. L'autre, baptisée St VINCENT est en bronze, elle a été fondue en 1619 et pèse 135 Kg.

MARGUERITE MARIE fondue en 1922 par G. et L. BOLLEE pèse 220 Kg. Elle porte plusieurs inscriptions :

L'AN 1922 PIE XI ETANT PAPE , M. LE FER DE LA MOTTE EVEQUE DE NANTES , L'ABBE PIERRE TARDIVEL CURE DE CHATEAU-THEBAUD, L'ABBE GEORGES BOUCHET VICAIRE, M. SPOCK MAIRE, MM. P. HERVOUET, P. BOUCHAUD, P. POTIER, F. BELIARD, CONSEILLERS PAROISSIAUX. P. LE PROU SACRISTAIN. J'AI ETE BENITE A L'OCCASION D'UNE MISSION DONNEE DU 12 AU 26 NOVEMBRE.

J'AI POUR PARRAINS : LE BARON CH. NOURRY, P. HERVOUET, POUR MARRAINES : Melle DUHANLAY ET Mme J. BOUCHAUD.

JE ME NOMME MARGUERITE-MARIE. JE PUBLIE LES LOUANGES DE DIEU. JE CHANTE POUR LE CLERGE ET POUR LE PEUPLE. JE CHASSE LES DEMONS, JE RAPPEL LES EGARES. JE SONNE LE DO ET PESE 220 Kg - J. ET B. BOLLEE FONDEURS DE CLOCHE A ORLEANS

JEANNE D'ARC, la plus grosse pèse 430 Kg elle sonne le sol dièse. Elle aussi porte plusieurs inscriptions :

L'AN 1922, PIE XII ETANT PAPE, Mr LE FER DE LA MOTTE EVEQUE DE NANTES, L'ABBE PIERRE TARDIVEL CURE DE CHATEAU-THEBAUD, GEORGES BOUCHET VICAIRE, M. SPOCK MAIRE, M.M. P. HERVOUET, P. POTIER, F. BELIARD CONSEILLERS PAROISSIAUX. J'AI ETE BENITE A L'OCCASION D'UNE MISSION DONNEE DU 12 AU 26 NOVEMBRE J'AI EU POUR PARRAINS : PERTHUY ET F.T.H. GUILBAUD POUR MARRAINES : Mme SPOCK, Melle M.M. HUCHET ET Melle LEROY.

JE LOUE LE VRAI DIEU, JE CONVOQUE LE PEUPLE. JE REUNIS LE CLERGE PLEURE LES DEFUNTS. JE CHANTE LA JOIE DES FIDELE. J'ELOIGNE LA FOUDRE, J'EMBEILLIS LES FETES. JE SONNE LE SOL dièse ET PESE 430 Kg. - A. ET .G.L. BOLLEE FONDEUR DE CLOCHES A ORLEANS.

Si notre église, vu son histoire, n'a aucun attrait architectural, le clocher lui, ne ressemble à aucun autre dans notre région. Il est situé comme sur toutes les églises de style gothique ou néogothique sur l'entrée principale. Il est construit en bois (châtaigner ?). Les cloches sont suspendues à la charpente. Pour éviter le déhanchement de cette super charpente vieillissante, elle a été renforcée par des tirants en acier qui se croisent dans la structure. La masse des cloches additionnée dépasse la tonne, précisément 1057 Kg. Tout ce poids en balancement en même temps peut nuire à la charpente la plus solide. Ce clocher est surmonté d'un coq dont le bec indique la direction du vent, fabrication d'origine d'un artisan proche de l'église. Un paratonnerre protège cet édifice.

Pour la Commission, B.HERVOUET



MERCI LES ARTISTES

Cette année 2015, le thème des Journées européennes du patrimoine était : *Le patrimoine du XXI siècle et les arts plastiques. Pour l'exposition nous avons invité les artistes de la commune à présenter quelques unes de leurs œuvres. Vingt et un d'entre eux ont répondu à notre appel, huit peintres, trois céramistes, deux brodeuses, deux sculpteurs sur pierre, un sculpteur sur bois, une décoratrice, un dessinateur, un illustrateur, un loisir créatif, un potier. Ces deux journées resteront pour nous un merveilleux souvenir. Au nom de toute l'équipe de la Commission Recherches, Archives et Patrimoine, je veux dire un grand merci à tous ces artistes et souhaite que cette rencontre ne soit que le début d'une histoire. Encore merci aussi aux nombreux visiteurs et à la municipalité pour son soutien logistique.*

Pour la C.R.A.P., B. HERVOUET



La commission information interview deux habitantes des logis du Bretonnet

Depuis un an, les logis du Bretonnet sont livrés. La commission information s'est déplacée pour rencontrer deux de ses habitantes : Mme Marie-Thérèse HERVOUET et Mme Pierrette JAUMOUILLE.

Etes-vous natives de Château-Thébaud ?

Marie-Thérèse : Personnellement je suis native du Bignon. C'est à l'occasion de mon mariage avec Georges le 7 juin 1960, que je suis venue habiter dans la commune de Château-Thébaud, juste à côté du café du Pan Coupé.

Pierrette : Moi, je suis née à Château-Thébaud dans le village de Brairon. A l'occasion de mon mariage avec Jean, nous avons souhaité rester dans la commune et nous nous sommes installés dans le village de la Roche aux loups.

Que pouvez-vous nous dire sur votre vie à Château-Thébaud ?

Marie-Thérèse : J'ai élevé mes cinq garçons et ce n'était pas toujours facile, car mon mari étant Tâcheron-Menuisier, était parfois amené à travailler loin de la maison, en déplacement parfois jusque dans la région Parisienne. Aussitôt que mes enfants furent scolarisés, j'ai commencé à travailler à droite à gauche : la cueillette du muguet, planter et tailler de la vigne, travailler à l'embouteillage du vin et aussi faire les vendanges.

Pierrette : J'ai élevé mes trois enfants tout en aidant mes beaux-parents aux travaux de la ferme. Ce travail, je le connaissais bien car je l'ai pratiqué dès l'âge de 14 ans dans la ferme de mes parents. Une fois mes enfants scolarisés, j'ai commencé par me faire embaucher dans une tenue maraîchère, chez Valentine BARJOLLE, puis à la CUMA sur une machine à laver des bouteilles. Pour finir, je suis devenue une nourrice agréée et durant mes six années d'activité, je me suis consacrée à la garde de mes petits enfants. Mon mari et moi, nous n'avons jamais voulu garder d'autres enfants.

Vous avez souhaité venir habiter dans les logis du Bretonnet, pourquoi ?

Marie-Thérèse : Après le décès de Georges, j'étais perdue dans cette grande maison et ce grand terrain. Les enfants venaient très souvent mais cela ne pouvait perdurer trop longtemps. Ils se sont renseignés, puis ils ont fait les démarches nécessaires pour me permettre d'obtenir le dernier appartement des logis du Bretonnet. La grande chance pour moi fut que ces logements étaient en priorité destinés aux séniors habitants Château-Thébaud.

Pierrette : Bien avant la mort de mon mari, nous avons déjà évoqué ensemble le souhait de nous rapprocher du bourg. D'ailleurs, il y a 4 ans déjà, j'avais fait une demande pour obtenir un logement social, mais je ne rentrais pas dans les critères d'acceptation. Aussitôt que j'ai su qu'il y aurait des logements au logis du Bretonnet, j'ai rapidement fait ma demande d'inscription. Comme j'étais la première, j'ai pu postuler pour le T3, regarder les plans et donner mon avis pour une ou deux petites choses.

Voilà 1 an que vous habitez dans les logis du Bretonnet, quels sont vos sentiments ?

Marie-Thérèse et Pierrette : Franchement, nous n'avons aucun regret à formuler, cela correspond tout à fait à nos souhaits. Les logements sont bien conçus et bien agencés avec un plan de travail, une table de cuisson, des placards. La pièce principale est lumineuse avec une grande ouverture sur le jardin, dans lequel, nous pouvons ramasser du persil de la ciboulette et du thym ... Ce jardin offre un magnifique lieu de rendez-vous pour les jeunes enfants de la commune et de rencontre pour les mamans. Les commerces et les services sont à notre porte. Nous sommes satisfaites et heureuses d'être là.

Un petit bémol pour Marie-Thérèse : Pour recevoir les enfants c'est un peu juste, mais c'est vrai, j'ai une grande famille.

Pierrette : Personnellement, je n'ai aucune critique à formuler, tout est parfait.

Fêtes de villages

Lotissement du Clos de la Butterie

Les habitants du lotissement Le Clos de la Butterie se sont réunis le 30 août 2015 pour la désormais traditionnelle fête du lotissement.

Les $\frac{3}{4}$ des habitants se sont retrouvés sous un beau soleil. Après l'apéritif et un repas mis au point brillamment par Fabrice et Christine, nous sommes passés au traditionnel tournoi de pétanque en doublettes mixtes si possible. Cette journée s'est terminée en soirée par un barbecue. Tout le monde a passé un excellent dimanche et est prêt à recommencer l'année prochaine (soleil compris).



Village de Brairon

Chaque année au mois de Septembre nous convenons de faire un repas entre voisins. Chacun à son tour est chargé de l'organiser chez lui. Chacun participe en apportant ce qu'il a confectionné. La convivialité et le partage sont de rigueur. Tout ceci après avoir réalisé l'entretien de l'étang (commun du village).

NOUVEAU CHEMIN PIÉTON Pour rejoindre le centre bourg et les écoles





État Civil

Naissances

Clément GUIBERT BOU - 3 La Belle Étoile
 Clémence GAULTIER - 16 La Roche aux Loups
 Julia BAHUAUD - 12 rue du Grand Clos
 Thais JAMIN - Le Maupas
 Sylvain HARENT - 47 Les Fontenelles
 Julyan NICOLO BOURGERON - 7 Le Pas Breton
 Maëlys PINSON - 9 bis route du Champ Martin
 Clément LAMOUREUX - 1 rue de la Forge

Mariage

Clément DELAUNAY
 & Manisha CHITAMUN - 13 Le Ronzerais

Décès

Pierrette COQUÉRANT, Epouse GILLARDEAU
 (60 ans) - 14 rue de La Poterie

Rappels administratifs

Recensement militaire

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. La mairie vous remettra une attestation de recensement qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à un examen (BEPC, BAC, permis de conduire...).

Cette démarche permet aussi d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales au moment de la majorité.

Sont invités à venir se faire recenser en mairie les jeunes gens nés en 2000 et ceux nés en fin d'année 1999.

Pièces à fournir : Carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile des parents.

Agenda des fêtes et manifestations 2016

DATE	ASSOCIATION	MANIFESTATION	SALLE
24 jan 16	Asso parents élèves APE	Vide grenier	Salle omnisports
23/24 janv 16	QORD	Concert	Espace Bois Joli
30 jan 16	Amicale laïque	AG canoë-kayak	Arcades
30/31 janv 16	Amicale pompiers	Galette des rois et concours belote	Espace Bois Joli
6 fév 16	Tennis de table	Critérium fédéral	Salle des loisirs
12 fév 16	Amicale laïque	Assemblée générale	Arcades
17 fév 16	Don du sang	Collecte	Bois de la Haie
26 fév 16	Amis réunis	Concours belote	Arcades + Maine
27 fév 16	Société de Chasse	Assemblée générale	Maine
5 mars 16	Tennis de table	Critérium fédéral	Salle des loisirs
6 mars 16	Syndicat vigneron	Concours des vins	Bois de la Haie + Espace Bois Joli
12 mars 16	Société de Chasse	Concours belote	Bois de la Haie
12 mars 16	Sol en Vigne	Concert	Espace Bois Joli
14/15 mars 16	CCSMG	Spectacle délocalisé Quatrain	Espace Bois Joli
15 mars 16	Relais assistantes maternelles	Conférence débat	Bois de la Haie
19 mars 16	Projet éducatif local + Asso parents	Carnaval	rues du bourg + Espace Bois Joli
26 mars 16	Projet éducatif local + Caffino + Woukies	Chasse aux œufs	Site Caffino
2 avr 16	Echec Sèvre & Maine	Tournoi	Bois de la Haie
3 avr 16	Amis réunis	Loto	Bois de la Haie
23 avr 16	Amicale laïque	Fête de l'amicale	Espace Bois Joli
30 avr 16	Asso parents élèves APE	Soirée disco	Bois de la Haie
30 avr/1 ^{er} mai 16	QORD	Journée solidarité	Espace Bois Joli
11 mai 16	Don du sang	Collecte	Bois de la haie
21 mai 16	Ogec	Marche gourmande	Arcades
20/21/22 mai 16	Balivernes	Festival théâtre	Espace Bois Joli
27/28/29 mai 16	Balivernes	Festival théâtre	Espace Bois Joli

Nouveau sur la commune

Sophrologie

Sabrina LAURENT - Sophrologue
35 rue St Thomas
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Diplômée de l'Ecole nantaise de
sophrologie Caycédiennne.

Sophrologie Caycédiennne, gestion du stress,
prévention du burn out, préparation
d'examens, sommeil, acouphènes.

Tél. 06 58 80 47 34 - Sur Rendez-vous
au cabinet ou à domicile.

Plâtrier

Guillon Plâtrerie
5 bis l'Oumeau
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Plâtrerie traditionnelle, cloisons sèches,
isolation, faïence, cheminées.

Tél. 06 82 98 64 62
Mail : guillonplâtrerie@hotmail.fr

En savoir plus sur le logement social



Qu'est-ce qu'un logement social ?

Un logement construit avec l'aide financière de l'Etat et appartenant aux organismes HLM. Avec des loyers inférieurs à ceux du secteur privé, ils sont attribués aux ménages dont les ressources n'excèdent pas certains plafonds.

Les différents types de logement social :

- Les logements destinés aux ménages les plus démunis soit en dessous de 917 € de revenu par mois pour une personne seule.
- Les logements destinés aux classes moyennes, c'est-à-dire en dessous de 1 668 € de revenu par mois pour une personne seule.
- Les logements destinés aux ménages plus aisés parmi ceux pouvant prétendre au logement social. En dessous de 2 168 € de revenu par mois pour une personne seule.

La demande :

Il faut remplir un formulaire et le déposer auprès d'un bailleur social. Le demandeur reçoit un numéro d'enregistrement unique pour tout le département qui permet à tous les réservataires et les bailleurs sociaux d'accéder à sa demande.

L'attribution :

Pour chaque logement, la loi oblige le bailleur à présenter 3 dossiers de candidats. L'un de ces 3 dossiers sera choisi lors d'une commission d'attribution des logements.



**Vous êtes nés en 1961
et vous souhaitez fêter vos 55 ans
dans la joie et la bonne humeur !**

*Nous vous proposons un séjour festif
et convivial à l'île d'Yeu, le week-end
de la Pentecôte 2016 (14-16 mai).
Vos conjoints sont également
les bienvenus.*

**Faites-vous connaître avant le 31 janvier
auprès de Ghislaine au Tél. 09 53 70 75 27
ou par mail : ghislaineledonge@yahoo.fr**



**Recyclage
de téléphones
mobiles**

La lutte contre le cancer exige des moyens financiers de plus en plus importants. La collecte des téléphones portables usagés (avec batterie) représente pour le Comité 44 une opportunité susceptible d'augmenter ses ressources afin de poursuivre et d'intensifier ses actions : la recherche, la prévention, l'aide aux malades, la préservation de l'environnement. Une urne est à votre disposition en mairie et à la pharmacie.

Ne jetez plus vos cartouches d'encre, conservez-les dans un carton ou un sac, lorsque celui-ci sera plein, contactez : Marie-Paule FRIAS au 06 88 23 61 41.





ADMR, service à domicile

L'ADMR, l'association dont les services sont divers et variés, peuvent accompagner :

Les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les familles.

Pour rester chez soi :

Tout particulièrement les personnes âgées qui sont attachées à leurs souvenirs et qui n'aiment pas changer leurs habitudes.

Un coup de main pour les familles :

Une naissance s'annonce, quel bonheur de pouvoir prendre du temps pour la famille, avec une aide à domicile ou travailleuse familiale pour vous seconder.

Quand l'un des conjoints est malade, du personnel de confiance peut vous aider dans l'entretien de la maison, vous aider à préparer les repas.

Ces prestations peuvent être en partie financées par le Conseil Général, les Caisses de Retraite, certaines Mutuelles ou par la Caisse d'Allocations Familiales pour les familles.

Notre vocation est d'améliorer le quotidien des personnes accompagnées et créer du lien social.

L'équipe de bénévoles déjà en place a également besoin de nouveaux talents.

Maison des services du Vignoble
31 bis rue du Bois Geffray
44690 La Haye Fouassière
Tél. 02 40 03 89 62
Mail : levignoble@fedec44.admr.org

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

POUR NOUS CONTACTER :

Tél. 02 40 06 53 18

E-Mail : mairie.chateau-thebaud@orange.fr
Site internet : www.chateau-thebaud.fr

NUMÉROS D'URGENCES :

SAMU/Médecins	15
Gendarmerie	17
Sapeurs-Pompiers	18
Pharmacie de garde	3237



La Mission Locale du Vignoble Nantais - Jeunes 16-25 ans

À qui s'adresse la Mission Locale ? Quel est son rôle ?

Tous les Jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent peuvent venir à la Mission Locale et bénéficier d'un accompagnement personnalisé ou spécifique en matière d'orientation professionnelle, de formation, de recherche d'emploi (apprentissage, contrats aidés dont les emplois d'avenir), de santé, de culture, de mobilité ...

Des permanences sur l'ensemble du territoire du Vignoble sont organisées à Montbert, La Haye Fouassière, La Chapelle Basse - Mer, Vallet et Gorges sur rendez-vous au 02 40 36 09 13.

Pour connaître précisément les services proposés, les actions à venir et les offres d'emploi proposées, rendez-vous sur notre site internet mis à jour régulièrement :

<http://www.missionlocalevignoblenantais.fr>

Nouvelle action en 2016 : Auto - Ecole Associative

La Mission Locale du Vignoble Nantais met en place, en partenariat avec le Conseil Départemental et la Communauté de Communes Loire Divatte, une action expérimentale aidant à l'obtention du permis de conduire. En effet, pour répondre aux difficultés que certains jeunes peuvent rencontrer dans l'apprentissage du permis, cette action propose une formation adaptée. Elle alterne un temps collectif intensif pour l'apprentissage du code et un temps individuel pour les cours de conduite.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter rapidement votre conseiller Mission Locale, le nombre de place étant limité à 12 !

Coordonnées de la Mission Locale du Vignoble Nantais :

3 Place Maurice Renoul - 44190 GORGES

Tél. : 02 40 36 09 13 - Fax : 02 40 36 09 14 - Mail : accompagnement16-25@mlvn.fr



Employeur Solidaire au service des particuliers

L'association SEMES agit depuis plus de 25 ans au domicile de particuliers sur le territoire du Vignoble Nantais.

Les salariés de SEMES interviennent sur de nombreux types de missions :

- L'entretien du **domicile** : poussières, sols, pièces d'eau, vitres,...
- L'entretien du **linge** : repassage, pliage, rangement,...
- L'entretien du **jardin** : désherbage, rempotage, tonte, taille, nettoyage, bêchage,...
- Le **petit bricolage** : repeindre un portail, monter un meuble, vous aider à monter un muret,...
- Mais aussi l'aide au repas, au déménagement,...

Le service proposé est réalisé par de la « mise à disposition de personnel » ainsi SEMES reste l'employeur du salarié et gère toute la partie administrative !

Pour contacter SEMES :

Murielle LAUNAY - Tél. : 02 40 26 12 72 - Mail : semes-aigrefeuille@orange.fr
27 rue de la Chapelle - 44140 AIGREFEUILLE/MAINE

Nous vous invitons à découvrir
notre gamme créative, issue de 10 cépages.

Ouvert du
Lundi au Samedi
9h à 12h
14h à 18h

POIRON DABIN

Vignerons depuis 1658

Chamegrolle - 44690 Château-Thébaud Tél : 02 40 06 56 42
www.muscadet-poiron.com

SARL

**Agencement
Menuiserie**
Pascal

Menuiserie générale
Agencement
Portails de garage
Clôtures
Terrasse bois ou composite

Bois
Alu
PVC


Intérieur - Extérieur - Neuf & Rénovation

3, Braïron - 44690 Château-Thébaud - lamypascal@orange.fr - Tél : 02 40 33 57 29

BRIÛ FRUIT **PRESSADE** www.pressade.fr

Pressade
la passion du fruit...

Bricfruit S.A.S
RN 137 - La Jaunais
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. (33) 02 40 33 55 55
Fax (33) 02 40 03 81 36



Ondul'Pack

Études et réalisations
d'emballages
En carton ondulé
et matériaux connexes

Parc d'activités du Butay
2, rue des Châtaigniers
44690 Château-Thébaud

Tél. 02 40 03 45 17
Fax 02 51 71 03 90
ondulpack@ondul-pack.fr

Maconnerie de la Maine
Votre solution

Construction
Neuf ou rénovation
Clôture - Terrasse
Extension de bâtiment
Raccordement - Réalisation d'accès

06 36 97 84 94
maconnedelamaine.sarl@orange.fr

1, rue du Bois-Simon - Z.A. de la poterie - CHÂTEAU-THÉBAUD
www.maconnerie-de-la-maine.fr

Les T'choupis
Micro-crèche

Tél 06 98 80 85 14
lestchoupis@yahoo.com

75, rue Georges Charpak - Z.A. La Lande St Martin 44115 Haute Goulaine
Le Priéard 44590 Château-Thébaud (Ouverture Septembre 2016)



BBS
MECANIQUE HYDRAULIQUE

Bruno Beillevaire Service

Maintenance Mécanique
&
Hydraulique
TP Naval & Industrie

St Martin - 44690 Château-Thébaud - Tél./Fax : 02 40 06 52 73
beillevaire.bruno@neuf.fr 06 60 96 19 65

AUDATIS
Ingénierie · Coordination · Sécurité

Régis ALSON / 06 20 29 49 61 / r.alson@audatis.fr
La Lande St-Martin / 132 rue Georges Charpak / 44115 HAUTE-GOULAINÉ

INSTALL' Service
Christian GUICHET

Tous Travaux d'Électricité
Neuf et rénovation de l'habitat

Tél. 02 40 06 55 25 - Fax 02 28 21 30 49
12, La Blanchetterie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
install.service@wanadoo.fr

HUIDO
RENOVATION

Gérald HUIDO
06 76 33 43 92

Taille de pierre
Restauration de bâti ancien

36 Le Moulinier - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Mail : huidorenovation@sfr.fr www.facebook.com/HuidoRenovation

Artisan Menuisier Ebéniste

ROCHETEAU Laurent
DA SILVA FERREIRA

5, Impasse des Lilas - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 06 57 58
Port. 06 80 73 48 89 - 06 79 19 40 98
E-mail : dasilvaferreirarocheteau@orange.fr - menuiserie-rocheteau-laurent.com

Menuiseries
neuf et rénovation

- ✓ bois, pvc, alu
- ✓ agencement
- ✓ cuisines
- ✓ parquets lambris
- ✓ portails - clôtures
et motorisations
- ✓ Bardage

PEUGEOT

Garage Laurent BOSSIS
Agent Peugeot

Vente neuf et occasions
Mécanique et Carrosserie multi-marques
Pièces détachées
Dépannage - Remorquage 24h/24
Atelier ouvert 6 jours sur 7

Z.A. La Basse Pôterie
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 06 50 79
Mail : garage.laurentbossis@orange.fr



**Diffusion
France
Maintenance**

Cuisines professionnelles
41 Les Bauches - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 06 55 09 - Fax. 02 40 06 58 25
E-mail : dfm-cuisines@wanadoo.fr

Transports toutes distances
Conventionné sécurité sociale

TAXI

02 72 34 20 52

AMBULANCES ATLANTIC

Commune de stationnement :
CHÂTEAU-THÉBAUD - ST FIACRE/MAINE

Autorisations
CTI - Q2 - 6P5M



Bar - Restaurant

Le Pan Coupé
Traiteur

35 rue du Pot Gris - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Ouvert 7 jours sur 7
tous les midis

Week-end sur réservation pour les groupes

- Pizzas et grillades sur place ou à emporter le vendredi soir
- Potions glacées cuisinées sous vos yeux : palitta, tajine, cochon de lait, jambaleya, colombo, choucroute, etc...

TRAITEUR

Tél. 02 40 06 52 50
lepancoupe@orange.fr



MOUILLÉ Didier



- Plomberie - Sanitaire • Faïence - Carrelage
- Chauffage • Ramonage
- Installation de Salle de Bain de A à Z

02 40 04 33 96

3, rue du Bois Simon - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD - mouille.didier@orange.fr



Neuf & Rénovation
M. Huard et M. Menuet
Port. 06 75 46 06 33
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
contact@ahm-couverture.fr

- Tuile
- Ardoise
- Zinguerie
- Bac Acier
- Fenêtre de toit
- Isolation
- Ramonage
- Démoussage



Ets ARNAUD

Obsèques

Marbrerie

Prévoyance

Fleurs

5 rue de la Fontaine Cailin - 44190 CLISSON - Tél. 02 40 03 90 20
15 rue des Bosquets - 44840 LES SORINIÈRES - Tél. 02 28 00 01 02



Rendez-vous à la boutique et sur les marchés

- Cueillette pommes
- Jus de fruits
- Perles de pommes
- Confitures et gelées
- Corbeilles de saveurs sucrées
- Autres produits locaux en boutique (légumes, volailles, produits laitiers fermiers...)

Cueilleur de saveurs

Le Rafflay - Château-Thébaud - www.jardinsfruitiers.com

L'itacaré
Cuisine du monde

Restaurant
Repas d'affaires
Cocktails
Buffets à thème
Chambres d'hôtes
(saison estivale)

Ouvert tous les jours sauf le mercredi

www.restaurant-itacare.fr

La fruitière - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD - Tél. 02 40 04 21 51



- Rénovation ancien bâti
- Ravalement de façade à la chaux naturelle
- Neuf
- Couverture Tuiles
- Zinguerie
- Assainissement autonome

8 rue du Bois Simon - ZAC de la Basse Poterie
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD - Tél. 02 40 33 57 62 - Fax 02 40 06 53 61
sarjaumouille@gmail.com



Thierry GUILBEAU
Marc PENEAU
Boris CHOIMET

16 le Grand Bar Sauvage
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 03 04 04
alliancepaysages@laposte.net

enrobés noirs et rouges - pavages - dallages
clôtures - murets - aménagements espaces verts

NEUF ET RÉNOVATION

**Menuiserie
Charpente
Agencement**

Une entreprise artisanale
avec plus de 30 ans d'expérience
qui s'adapte à toutes vos exigences
techniques et esthétiques.

Menuiserie aluminium de la conception à la pose

Tous types de menuiseries et fermetures

ALU + PVC + Bois mixte (bois-alu)

Agencements intérieurs : placards, papiers...

Tél. 02 40 33 58 00

5, rue Lavoisier - ZA du Haut Coin - 44140 AJOREFUILLE/MAINE

Fax 02 40 06 64 79 - mca.menuiserie@wanadoo.fr / www.mca-menuiserie.fr



Transports toutes distances,
toutes destinations,
Transports vers centres hospitaliers :
dialyses, rayons, C.M.P...
malades / Assis
Transfert gare, aéroport.

7j/7 - 24h/24

Tél. 06 59 289 289

10, rue Abbé Ménerdeau - 44690 CHATEAU-THÉBAUD



MENUISERIE AGENCEMENT ISOLATION

David AUBRY

www.amv44.fr

AMV - AUBRY Atlantique

5 rue du Bois Simon - ZA La Basse Poterie
44690 CHATEAU-THÉBAUD

Tél. : 02 40 34 12 85 - Fax 02 40 05 67 26

E-mail : contact@amv44.fr



VERANDA NANTAISE

Spécialiste
de la rénovation
de votre véranda

- Entretien de véranda
- Remplacement de toiture

5 rue du Bois Simon
44690 CHATEAU-THÉBAUD
Tél. : 02 40 86 00 59

AMBULANCES ATLANTIC



44
NANTES
et sa région

02 40 74 33 38

56 véhicules 7/7j jour et nuit

11 rue Marcel LALLOUETTE 44700 ORVAULT